



**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS RELIZANE**

REF : DOT/SDT/DRA/29/2024

Relizane : 13/11/2024

**MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS DE
RELIZANE**

A Monsieur BENKABOUCHE MOHAMED MOUNIR

Cité La gare N°03 Relizane

Mobile : 07 93 66 21 04

Objet : 1^{er} Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°05/2021 ayant pour objet la réalisation des travaux de distribution ODN, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°143 DU 18/05/2023 relatif aux travaux de la Cité ABIN3 MAZOUNA il a été constaté :

Suite à la notification d'ODS de reprise N°01 du 04/11/2024 vous n'avez pas récupéré votre matériel pour reprendre les travaux.

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.



Le Directeur

Directeur Opérationnel Des
Télécommunications de Relizane
S.p.A. U.S. LI